



Festival fransaskois 2022
Photo : Sebastian Fasiang

Rapport annuel

2022/2023

Assemblée générale annuelle

Le jeudi 28 septembre 2023

Format hybride

Table des matières

Ordre du jour	3
Procès verbal AGA 2022	4
2022/2023 en photos	11
Rapport de la présidence	12
Rapport de la direction.	13
Équipe CCF	14
Histoires à succès.	15
Rapport de l'auditeur 2023	17
Programmation 2023/2024	32
Programmation en photos	33
Prévisions budgétaires 2023/2024	34
Revenus	34
Dépenses	35
Annexe I : Subventions.	36
Subventions PAA 2022/2023	36
Subventions PAMA 2022/2023	37
Annexe II : Le plan d'action du RDSSK	38

Ordre du jour

15 h – Assemblée générale annuelle :

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Choix d'une présidence d'assemblée/ présidence d'élections;
03. Appel des membres participant (droit de vote);
04. Appel des observateurs participant;
05. Clôture de l'accès de l'AGA (présentielle et visioconférence);
06. Acceptation de nouveaux membres;
07. Adoption de l'ordre du jour;
08. Rapport du comité de nominations pour les élections au c.a.;
09. Appel à intérêt pour les postes en élections au c.a. :
Présidence, secrétaire, conseiller du Sud, conseiller artistique 2;
10. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 septembre 2022 tenue en format hybride;
11. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA du 29 septembre 2022;
12. Proposition de changement aux Statuts et règlements;
13. Rapports annuels :
 - 13.1 Rapport de la présidence;
 - 13.2 Présentation de la nouvelle structure administrative : codirection;
 - 13.3 Rapport de la codirection;
14. Rapport de l'auditeur;
15. Nomination de la firme d'audit pour l'année 2023-2024;
16. Programmation 2023-2024;
17. Prévisions budgétaires 2023-2024;
18. Élections : (ce point surviendra au plus tard à 16 h 30, durant la tenue de l'AGA);
 - 18.1 Choix d'une présidence d'élections et de deux scrutateurs;
 - 18.2 Rappel des postes en élections;
 - 18.3 Élections;
19. Cotisations annuelles;
20. Varia et informations à partager;
21. Levée de l'assemblée.

Le jeudi 28 septembre 2023

à compter de 15 h

Format hybride :

Présentiel : la Cité universitaire francophone, U de Regina
et par visioconférence sur la plateforme Zoom

Procès verbal AGA 2022

le jeudi 29 septembre 2022 à 15 h

Auditorium du Carrefour Horizons
1440 9^e Avenue Nord, Regina

Participation hybride : en présentielle et par vidéoconférence

PRÉSENCES

Les membres en présentiel :

Éric Lefol -
Vitalité 55+ Saskatchewan

Nicole Marchildon -
Vitalité 55+ Saskatchewan

Laurier Gareau -
Les Éditions de la nouvelle plume

Martine Noël Maw -
Les Éditions de la nouvelle plume

Cécile Demers -
Comité culturel fransaskois
de Debden

Amélie Patrick -
Comité culturel fransaskois
de Debden

Marguerite Thachuk -
Association fransaskoise de
Zénon Park

Soraya Ellert -
Centre francophone de Bellevue
Domrémy et Saint-Louis

Mireille Bizimana -
Association canadienne-française
de Regina

Lisette Marchildon -
Association canadienne-française
de Regina

Bruce Mckay -
La Troupe du jour

Gabriel Gosselin -
La Troupe du jour

Cristian Perreira -
Fédération des francophones
de Saskatoon

Alexandre Chartier -
Société historique de
la Saskatchewan

Isabelle Campeau -
Société historique de
la Saskatchewan

Dianne Lepage -
Association canadienne-française
de la Trinité

Nima Spaniel -
Association canadienne-française
de la Trinité

Julien Gaudet -
Association jeunesse fransaskoise

Tai Lin Young -
Association jeunesse fransaskoise

Les membres individuels :

Dave Lawlor

Jean-Marie Michaud

Annette Campagne

Mario Lepage

Sophie Ferré

Francis Marchildon

Anne Brochu Lambert

Devan Brisebois

Les observateurs et observatrices :

Raphaële Frigon -
journaliste ICI Saskatchewan,
Radio-Canada

Les membres du personnel :

Suzanne Campagne

Pierre-Emmanuel Komoé

Dany Rousseau

Shannon Lacroix

Elma Bos

Mariève Duguay

Chantal Hamel

Les autres personnes présentes :

Denis Simard -
président d'assemblée

Marc Masson -
secrétaire d'assemblée

Mathieu Lepage -
Auditeur/comptable pour le CCF à
Bergeron et Cie

Cécile Tkachuk -
Scrutatrice

Coline Groux -
Scrutatrice

Gabriela Quintanilla -
Conseillère principale des
programmes, Patrimoine canadien

Pierre Anore -
Conseiller principal des
programmes, Patrimoine canadien

Denis Rouleau -
Assemblée communautaire
fransaskoise

1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle 2022 du Conseil culturel fransaskois débute à 15 h en présentiel et en vidéoconférence. La présidente du Conseil culturel fransaskois, Anne Brochu Lambert, souhaite la bienvenue aux membres présents, elle remercie les personnes présentes pour leurs temps et donne le coup d'envoi à l'AGA. Elle demande à l'assemblée de nommer une personne pour présider la réunion.

2. Choix d'une présidence d'assemblée

Proposition – AGACCF – 2022 – 1

Il est proposé que Denis Simard soit le président de l'assemblée et qu'il préside les élections.

Proposée par : Soraya Ellert
Appuyée par : Laurier Gareau

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

Le président de l'assemblée Denis Simard remercie l'assemblée et se présente, il explique le déroulement et les règles qui seront utilisés pour mener l'AGA. Il explique son rôle et donne les conseils de fonctionnement de base. À cause de la nature hybride de l'assemblée, le vote sera fait avec deux comptages un premier dans la salle et ensuite un deuxième pour les personnes votant en ligne.

Denis Simard présente l'ensemble des autres aspects techniques pour l'assemblée. Quorum étant établi à 20, les présences

aujourd'hui 26 personnes de membres votants, les critères du quorum sont respectés. Il demande une proposition pour clôturer l'accès à la réunion.

2.1 Clôture de l'accès à l'Assemblée générale annuelle

Proposition – AGACCF – 2022 – 2

Il est proposé que soit clos l'accès à l'AGA en présentielle et en virtuelle à compter de maintenant, 15 h 12.

Proposée par : David Lawlor
Appuyée par : Éric Lefol

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

2.2 Élection d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Le président de l'Assemblée demande une proposition pour nommer un ou une secrétaire pour l'assemblée.

Proposition – AGACCF – 2022 – 3

Il est proposé que Marc Masson, soit le secrétaire d'assemblée et secrétaire d'élection.

Proposée par : Annette Campagne
Appuyée par : Laurier Gareau

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

3. Droit de vote et droit de parole

Vu que l'équipe technique et les membres du personnel à l'entrée ont compilé la liste des

personnes inscrites à la réunion, le président de la réunion, Denis Simard, suggère de reconnaître la liste des présences telle que compilée par l'équipe à la porte et en ligne, il n'y aura pas de dénombrement proprement dit. Il y a 11 membres votants en présentiel et 14 membres votant en ligne.

Proposition AGACCF – 2022 – 4

Il est proposé que l'on reconnaisse la liste des membres votants et la liste des observateurs tel qu'en a fait foi la liste compilée par l'équipe à l'entrée de la réunion.

Proposée par : Devan Brisebois
Appuyée par : Soraya Ellert

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

4. Acceptation des nouveaux membres

Le président de l'assemblée annonce qu'il n'y a pas de nouveaux membres à présenter cette année. Il y a une question au sujet d'une demande de l'Association Communautaire Congolaise de Regina. On explique en raison des délais imposés dans les statuts du CCF, la demande a été remise à l'année prochaine.

5. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour suivant est proposé à l'assemblée.

01. Ouverture de l'assemblée (incluant explications du déroulement);
02. Choix d'une présidence d'assemblée et choix de secrétaire d'assemblée;
03. Droit de vote et droit de parole;
04. Acceptation des nouveaux membres;
05. Adoption de l'ordre du jour;
06. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 05 novembre 2021, tenue par visioconférence;
07. Affaires découlant du procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle du 05 novembre 2021;

08. Proposition de changement aux statuts et règlements;
09. Cotisation annuelle;
10. Rapport annuel – rapport de la présidence et rapport de la direction;
11. Rapport de l'auditeur;
12. Nomination de la firme d'audit pour l'année 2022-2023;
13. Programmation 2022– 2023;
14. Prévisions budgétaires 2022-2023;
15. Élections :
 - 15.1 Choix d'une présidence d'élection et des scrutateurs;
 - 15.2 Rapport du comité de nomination;
 - 15.3 Appels aux nominations pour chaque poste en élection;
 - 15.4 Élections;
16. Varia et informations à partager;
17. Levée de l'assemblée.

Modifications a l'ordre du jour

Après discussion et explication sur le déroulement général de la journée et pour des raisons pratiques afin d'assurer une présence maximale au moment du scrutin le président d'assemblée demande une proposition de modifier l'Ordre du jour en avançant les points liés à l'élection, item 15 à l'ordre du jour proposée.

Proposition AGACCF 2022 – 5

Il est proposé d'accepter l'ordre du jour proposé en ajoutant une modification afin d'assurer la tenue de l'élection à 16 h 30 et en montant le point 15.2 sur le rapport du comité de mises en nomination au point 5.2, soit immédiatement après l'acceptation de l'ordre du jour.

Proposée par Éric Lefol
Appuyée par Annette Campagne

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

5.2 Rapport du comité de mise en nomination

La présidente du Conseil culturel fransaskois, Mme Anne Brochu-Lambert présente le rapport du comité de mise en nominations, elle explique le principe des alternances des mandats et propose les noms de 5 personnes qui ont laissé leur nom pour occuper les postes à combler. Le président d'élection recueillera les nominations du plancher au point 15 de la réunion.

Le rapport contient les personnes suivantes :

- Vice-présidence, Marie-Eve Bussières
- Trésorerie, Devan Brisebois
- Conseiller/conseillère Nord Soraya Ellert
- Conseiller/conseiller artistique #1 mandat de 2 ans. Francis Marchildon
- Conseiller/conseiller artistique #2 mandat de 1 an – Jean-Marie Michaud

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 novembre 2021

Le président de l'assemblée demande au secrétaire de réunion, Marc Masson de faire la lecture des résolutions qui compose le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle du 5 novembre 2021 tenue par vidéoconférence.

Proposition – AGACCF – 2020 – 6

Il est proposé que le procès-verbal de l'AGA du 5 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

Proposée par : Laurier Gareau
Appuyée par : Soraya Ellert

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

7. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 05 novembre 2021

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions ou des suivis.
Il n'y a pas de suivit à rapporter

8. Proposition de changements aux statuts et règlements

Le président de la réunion demande à Mme Anne Brochu Lambert de présenter les détails et donner les paramètres de la modification des statuts du Conseil culturel fransaskois. La présidente explique les avantages perçus d'inclure les artistes fransaskois hors Saskatchewan dans les catégories de membres leur permettant ainsi de bénéficier des programmes du CCF.

Proposition – AGACCF – 2022 – 7

Entendu que le Conseil culturel fransaskois souhaite refléter la mise à jour 2022 des critères administratifs du Programme d'appui aux artistes, ainsi que soutenir le recrutement de membres sympathiques à son double mandat culturel et artistique mais vivant à l'extérieur des frontières de la Saskatchewan :

Il est proposé d'ajouter une nouvelle catégorie de 'membre non- votant' ainsi que d'ajuster en conséquence les descriptifs des catégories déjà existantes, tel que libellé dans le document explicatif soumis aux membres et présenté en AGA.

Proposée par Lisette Marchildon
Appuyée par David Lawlor

ADOPTÉE
Objections aucune
Pour 21
Abstentions 4

9. Cotisation annuelle

Le CA du Conseil culturel fransaskois recommande à l'AGA qu'il n'y ait pas de changement à la cotisation annuelle à ce moment.

Proposition – AGACCF – 2020 – 8

Il est proposé que la cotisation annuelle reste la même soit : les membres associatifs et les groupes artistiques 50 \$, les membres individuels artistes et artistes des métiers d'art et les membres communautaires à 10 \$.

Proposée par Mireille Bizimana
Appuyée par Laurier Gareau

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

10. Rapports annuels (rapports de la présidence et de la direction générale)

Rapport de la présidence

Mme Anne Brochu Lambert fait le résumé de son rapport soumis par écrit dans la documentation. Elle commente les succès indéniables du Festival fransaskois, la présence fransaskoise à Granby et le spectacle proposé aux ministres de la francophonie. Elle parle du rapprochement avec le scolaire et souligne le départ éventuel de Suzanne Campagne.

Croisée des chemins dans le développement culturel... elle appelle les membres à contribuer au développement.

Rapport de la directrice générale

La directrice générale fait le résumé de son rapport soumis par écrit dans la documentation. L'année a permis de compléter toute la programmation. Toujours en questionnement quant à la qualité des services auprès des membres, des artistes et du milieu scolaire. Grand travail auprès du milieu scolaire en temps de confinement et de pandémie. Elle présente les créations de l'année et remercie le dynamisme de son équipe.

Elma Bos la personne responsable du réseau des spectacles du CCF anime une présentation : 3 secteurs – communautaire 360 SK – Spectacle e et tournées du réseau du spectacle Etienne Fletcher, Ponteix, Pandamour, Joe Jackson, Christian de la Luna

Le festival fransaskois – Coup de coeur francophone en novembre et Etienne Fletcher et Ponteix, Fred Pellerin, continuer à nourrir le dialogue et à avancer. Il n'y a pas de questions. Remerciement des diffuseurs – 11 organismes

Shannon Lacroix – présente les projets en appui aux artistes

- Nouvelle scène, 6 participants en 2021
- Notre génération en musique dans 3 communautés : Gravelbourg, Regina et Zénon Park
- Tremplin Pro – ateliers de perfectionnement pour les artistes professionnels
- Première scène – formation musicale pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Du Nord et de l'Ouest – initiative pour les écrivains.e.s
- Paroles SK – Projet multidisciplinaires pour lecture et musique
- Les causeries-sessions de discussions entre artistes
- Mentorat musical pour poursuivre le perfectionnement au niveau artistique.

Mariève Duguay – charger du programme scolaire – Déclit balado composé de 9 épisodes de 20 minutes.

- La revue La Moisson
- 2 guides pédagogiques de préparés thématique de Jean Férron et de Joe Fafard
- Clin D'oeil magazine culturel,
- Former la formation – nouvelle formation interactive audiovisuelle
- Jamais trop tôt
- Ateliers de théâtre scolaire
- FRESK – Site web disponible aux écoles qui regroupe l'ensemble de ressources scolaires et des produits culturels

Proposition – AGACCF – 2022 – 09

Il est proposé de recevoir les rapports de la présidence et de la direction tels que présentés.

Proposée par: Soraya Ellert
Appuyé par : David Lawlor

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

11. Rapport de l'auditeur

Le vérificateur comptable monsieur Mathieu Lepage de la firme Bergeron et Cie présente les détails de son rapport d'auditeur et explique les états financiers de l'organisme. Il présente l'état des résultats et l'état de l'évolution des actifs.

Proposition – AGACCF – 2022 – 10

Il est proposé d'adopter le rapport de l'auditeur et les états financiers tels que présentés au 31 mars 2022.

Proposée par : Laurier Gareau
Appuyée par : Devan Brisebois

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

Il n'y a de question pour l'auditeur.

12. Nomination de la firme d'audit pour l'année financière 2022-2023

Le président de l'Assemblée remercie M. Mathieu Lepage pour sa présentation et ses explications et lui demande de quitter la réunion pour le point du choix de la firme comptable pour 2022-2023.

Le CA du CCF recommande de poursuivre avec la même firme d'audit de l'année dernière soit la firme Bergeron et Cie d'Edmonton.

Proposition – AGACCF – 2022 – 11

Il est proposé que la firme Bergeron et Cie continue le travail de vérificateur-comptable auprès du CCF.

Proposée par : Devan Brisebois
Appuyée par : Dianne Lepage

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

13. Programmation 2022-2023

Shannon Lacroix présente la programmation annuelle 2022-2023 elle présente le rapport pour le Festival fransaskois 2022, Cinergie, festival de musique de Granby, Coup de coeur francophone 2022-2023 et l'ensemble des projets prévus.

La directrice du CCF madame Suzanne Campagne ajoute la tenue d'une consultation communautaire pour discuter de projets actuels et futurs.

14. Prévisions budgétaires 2022-2023

Le président de l'assemblée demande à la directrice générale du CCF de présenter les prévisions budgétaires. Elle présente un bilan des enjeux financiers actuel en mentionnant plusieurs facteurs dont :

- Les coûts de la relance post pandémie
- Le retour en présentielle dans les écoles et les augmentations dans les prévisions budgétaires.

15. Élections

Le président de l'assemblée, Denis Simard rappelle qu'il y eut une modification de l'ordre du jour, le point sur les mises en nominations a été fait plus tôt au point 5. Le président de l'assemblée et de l'élection demande s'il y a des nominations du plancher en identifiant les postes à combler. Aucune proposition ne vient du plancher le président demande une proposition pour clore les nominations.

Proposition – AGACCF – 2022 – 12

Il est proposé que la période de mise en nomination soit fermée.

Proposée par : Lisette Marchildon
Appuyée par : Soraya Ellert

ADOPTÉE à l'unanimité
Objections aucune
Abstentions aucune

Vu que l'assemblée n'a pas reçu de nouvelles de nominations, les cinq personnes

proposées par le comité de mise en nominations sont élues.e.s par acclamation.

Le président d'assemblée demande à chaque personne nouvellement élue de se présenter.

Sont déclaré élus :

- madame Marie-Eve Bussières – vice-présidente,
- monsieur Devan Brisebois – trésorier,
- monsieur Soraya Ellert – conseillère Nord,
- monsieur Francis Marchildon – conseiller artistique 1,
- monsieur Jean Marie Michaud – conseiller artistique 2.

La présidente du CCF, Anne Brochu Lambert, remercie les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement du CCF elle nomme les membres de l'exécutif qui ont quitté leurs fonctions : Charley Farrero et Hélène Nana Ouedraogo pour leur engagement.

16. Affaires nouvelles et informations à partager

Aucun point nouveau apporté aux affaires nouvelles.

Le président de la réunion, Denis Simard remercie les nouveaux élus et les nouvelles élues ainsi que les personnes qui ont terminé leur mandat, il remercie la présidente et la directrice générale de lui avoir accordé la confiance et il remercie les gens pour leur participation.

Remarques par la présidente Anne Brochu

La présidente Anne Brochu est reconnaissante de la présence des membres pour l'AGA, elle remercie Denis Simard pour son animation de la réunion. Elle remercie la FCCF au nouveau national pour leurs démarchages politiques auprès du gouvernement fédéral.

Elle remercie Suzanne Campagne pour son service et son engagement exceptionnel.

Elle remercie l'équipe pour l'organisation de l'AGA – Pierre-Emmanuel Komoé, Dany Rousseau, Elma Bos, Mariève Duguay, Shannon Lacroix et Chantal Hamel.

17. Levée de l'assemblée

La présidente du Conseil culturel fransaskois, Mme Anne Brochu Lambert remercie à nouveau les participants et les participantes, elle note l'importance de la participation, elle remercie les observateurs et observatrices d'avoir assisté et de s'être intéressés à la rencontre. Elle remercie M Denis Simard d'avoir si efficacement présidé la réunion.

Elle remercie les membres du personnel du CCF qui ont élaboré la méthode hybride pour mener la réunion, elle remercie d'une manière particulière la contribution et l'engagement de la Directrice générale Suzanne Campagne et félicite l'ensemble des membres de l'équipe. Elle remercie les membres du CA qui étaient au rendez-vous et ont collaboré à programmation du CCF au long de l'année.

Il est proposé que l'assemblée soit levée par Soraya Ellert à 16 h 45.

Fin de l'assemblée générale annuelle du Conseil culturel fransaskois 2022.



FIGC – 22 août Cocktail de la francophonie canadienne en collaboration avec le CCF
Photo : CCF



Atelier PassepART : 1001 Artistes d'Afrique – École Mgr de Laval
Photo : CCF



Festival fransaskois 2022
Photo : Sebastian Fasiang



Coup de cœur francophone
Photo : CCF



Inauguration de la Scène Laurier Gareau
Photo : CCF



Atelier PassepART : La moisson – École Providence de Vonda
Photo : Jolanta Bird Photography

2022/2023 en photos



Atelier PassepART : Les visages de la Fransaskoisie – École Mgr de Laval
Photo : CCF



Tournée Chant'Ouest
Photo : Daniel Paquet – photo.paquet.ca



Festival fransaskois 2022
Photo : Sebastian Fasiang



Shawn Jobin
Photo : CCF



Remise de Prix Nouvelle scène
Paulina Salisbury de la part de Suzanne Campagne
Photo : Mariève Duguay



Coup de cœur francophone
Photo : CCF

Rapport de la présidence



Bâtir avec un nouvel élan

J'écris ces lignes en voyant sur mon écran les visages radieux des talents fransaskois couronnés au plus récent Gala Trille Or: Éemi, Étienne Fletcher, Anique Granger, Shawn Jobin et Mario Lepage. Et je n'oublie pas Marie-Véronique Bourque, nominée en jazz. Quelle fabuleuse récolte! Ce sont des artistes qui s'imposent toujours plus, qui recueillent le fruit de leur persévérance et à qui, humblement, le Conseil culturel fransaskois a donné de l'appui tout au long des années.

Ce rayonnement fait chaud au cœur, surtout à l'aube de notre 50e anniversaire de fondation, que nous ne manquerons pas de célébrer.

Et comme dit le proverbe, pas le temps de s'asseoir sur nos lauriers ... il faut œuvrer pour la relève, appuyer le développement de l'ensemble des disciplines et contribuer à la vitalité de nos communautés, elles qui constituent l'auditoire et le réseau. Sans perdre de vue que notre secteur des arts et de la culture est en reconstruction postpandémique.

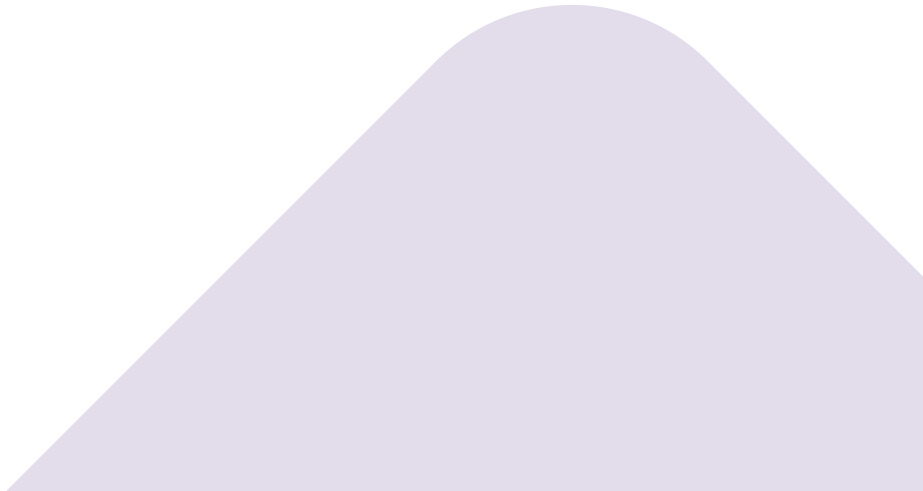
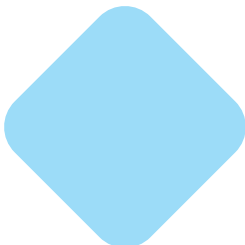
C'est pourquoi je salue mes collègues du c.a. qui ont pris un virage marquant en 2022-23; ensemble, nous avons assuré le renouvellement de la direction, en plus d'innover dans la structure administrative. C'est un privilège de pouvoir compter sur l'expérience de Dany et d'Elma qui prennent désormais la barre de la codirection générale.

Ce choix réfléchi vient s'inscrire dans la prochaine mouture du Plan stratégique de 5 ans, dans la foulée d'une nouvelle stratégie de diffusion qui engage les communautés, et dans la poursuite de partenariats prometteurs, incluant la diversité, la majorité anglophone et le Québec.

J'espère de tout cœur que vous ressentez ce nouvel élan, et que vous aurez envie d'y contribuer, tous, chacun, chacune. La résilience est à l'ordre du jour, tout comme la collaboration et l'innovation.

En terminant, je vous fais part de cette conviction : la créativité humaine est une grande force, à nous d'en tirer le meilleur parti pour notre collectivité!

Anne Brochu Lambert
Présidente
Conseil culturel fransaskois



Rapport de la direction



Vers l'horizon d'une codirection

L'instauration d'une nouvelle codirection marque une étape majeure dans la vie de notre organisation. Grâce à cette nouvelle codirection générale, le CCF bénéficie de l'expertise complémentaire de deux dirigeants enrichissant notre analyse des enjeux dans le domaine des arts et la culture auxquels nous évoluons. Cette synergie contribuera à consolider notre positionnement grâce aux perspectives divergentes des deux dirigeants permettant ainsi d'explorer de nouvelles voies, de stimuler notre créativité et de repousser les limites du CCF.

En cette nouvelle année de transition, nous ferons certainement face à plusieurs défis afin de nous retrouver dans notre nouvelle structure, mais nous sommes persuadés que nous relèverons ces difficultés avec une efficacité et une résilience accrues. Cette transition exige de la flexibilité et de la confiance de la part de chacun d'entre nous, et nous tenons à remercier chaleureusement notre conseil d'administration pour leur implication et leur soutien sans oublier notre équipe qui continue à porter les projets à vous.

Nous sommes ravis de vous présenter ce rapport annuel qui témoigne des réalisations notables de la directrice sortante, Suzanne Campagne, qui a dirigé l'organisation dans les douze dernières années. Elle nous lègue des occasions favorables qui s'ouvrent à nous grâce à notre nouvelle codirection et nous sommes déterminés à atteindre les objectifs qui nous seront mandatés et à partager notre succès avec vous tous.

L'année 2022-2023 restera gravée dans nos esprits et nos cœurs grâce à des projets qui ont suscité un vif intérêt tant dans les écoles francophones et d'immersion que dans les communautés fransaskoises. Parmi ces projets, la série de guides pédagogiques développée par le CCF, dont le dernier portait sur Laurier Gareau, a particulièrement résonné avec l'inauguration de la scène Laurier Gareau. De plus, nous avons mené une consultation approfondie avec le Réseau de diffusion des spectacles en collaboration avec les organismes communautaires locaux, ce qui a abouti à l'élaboration d'un plan d'action pour les 5 prochaines années. Enfin, grâce au retour en présentiel, nous avons eu l'opportunité de présenter un spectacle offrant une vitrine de la fransaskoisie lors d'un événement qui s'est tenu à Regina en présence des ministres de la francophonie en juin 2022, ce qui a brillamment fait rayonner notre culture. De plus, le festival fransaskois a repris à Pike Lake et au cours de l'année, les artistes ont pu se déplacer dans les communautés pour réchauffer le cœur des Fransaskois, nous en sommes très fiers.

Pour terminer, nous tenons à remercier notre conseil d'administration pour leur soutien lors de cette transition, nos membres et partenaires pour leur fidélité et leur coopération, ainsi que nos employés pour leur dévouement et leur engagement envers le Conseil culturel fransaskois.

Elmas Bos
Directrice artistique et codirection générale

Dany Rousseau
Direction administrative et codirection générale

Équipe CCF



Elma Bos

Directrice artistique et codirection générale



Dany Rousseau

Directeur administratif et codirection générale



Pierre Emmanuel Komoe

Adjoint à l'administration et aux projets
Responsable de la comptabilité



Shannon Lacroix

Responsable des communications



Coline Groux

Coordinatrice de la programmation
des communautés



Mohamed Agrtene

Responsable de la programmation scolaire



Sylvie Walker

Photo : Enya Bird Photography

Agente de développement pédagogique et
animation d'ateliers artistiques scolaires



Suzanne Campagne

Coordinatrice des projets du 50^e anniversaire du CCF

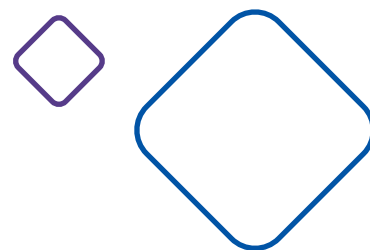


Chantal Hamel

Coordinatrice du partenariat FRESK

Mille mercis à Aurélie Labrière, Mariève Duguay, Zoé Fortier, Rim Khoja et Jared Tournier pour leurs grandioses contributions à la réussite de nos projets.

Histoires à succès



Spectacle dans le cadre du Conseil des ministres de la francophonie

Dans le cadre du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne qui s'est déroulé à Regina le 22 juin 2022, le Conseil culturel fransaskois (CCF), en collaboration avec la Direction aux affaires francophones (DAF), a assuré la portion artistique de l'événement.

C'est sous le thème *S'enraciner et garder la tête haute* que le gouvernement de la Saskatchewan a accueilli les délégations gouvernementales pour cet événement durant lequel la richesse du patrimoine fransaskois a été partagée avec les ministres à l'Université de Regina.

Ce projet a donné une lumière, une belle visibilité à nos artistes locaux émergents comme établis et a insufflé une lueur d'espoir pour une relance du secteur des arts et de la culture. Il a aussi mis en avant la diversité et la vitalité de la culture francophone en Saskatchewan.

Les artistes qui ont participé au projet sont : Nyenimana, Lunch Krew, Alexis Normand, Étienne Fletcher, La Raquette à claquettes et Laurier Gareau. Dave Lawlor a assuré la direction musicale tandis que Michel Lalonde a quant à lui assuré la portion artistique.

Ce partenariat entre le CCF et la DAF a permis de renforcer les liens entre les deux organisations et a aussi permis d'entamer des discussions sur des projets similaires à l'avenir afin de faire rayonner la francophonie en Saskatchewan.

Cette initiative a été vue d'un bon œil par les ministres et les différentes personnes invitées. Nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs du spectacle présenté lors de cette rencontre nationale.



Photo : Mariève Duguay



Photo : CCF



Photo : Mariève Duguay



Quand le fait français nous rassemble

Le Conseil culturel fransaskois est très fier d'avoir présenté, en collaboration avec huit diffuseurs fransaskois, des représentations de l'auteure-compositrice et cinéaste fransaskoise Alexis Normand dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie en février et mars 2023, un spectacle qui s'enregistrait bien dans les cordes de l'évènement.

Il s'agissait d'un spectacle réparti en trois parties soit : une prestation, une projection et une discussion.

Dans la première partie, l'artiste interprétait les chansons de son nouvel album *Mementos*, chansons qui relatent son histoire personnelle, ses doutes identitaires et son insécurité linguistique.

La deuxième partie consistait en une projection de son premier film *Assez French*, un court métrage de 18 minutes au sujet de l'identité canadienne francophone et du bilinguisme dans les Prairies, dont elle signe le scénario et la réalisation. Le film met de l'avant l'histoire de la famille d'Alexis Normand et les défis rencontrés dans la transmission de la culture francophone en Saskatchewan dans un contexte familial exogame, à travers des extraits vidéos.

Dans la troisième partie, l'artiste fransaskoise ouvrait la parole au public afin de favoriser les discussions où plusieurs ont participé avec émotion.

Ce projet a suscité beaucoup d'engouement au sein des communautés francophones en Saskatchewan. C'était des occasions de découvertes, de partages, d'échanges, de grands rassemblements sur un sujet sensible qui touche la francophonie canadienne.

Rapport de l'auditeur 2023

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ**ÉTATS FINANCIERS****31 mars 2023****CONTENU**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	21
État de l'évolution de l'actif net	22
État de la situation financière	23
État des flux de trésorerie	24
Notes complémentaires	25 - 30
État des résultats par projets	Annexe

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Conseil culturel fransaskois incorporé

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil culturel fransaskois incorporé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil culturel fransaskois incorporé au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

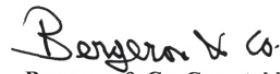
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de

concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agrés

Edmonton, AB
28 juin 2023

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Patrimoine Canadien	\$ 423,000	\$ 411,150
SaskLotteries	303,000	293,000
Ministère de l'Éducation	233,133	222,135
Ventes et autres revenus	102,368	79,390
Subventions et allocations diverses (Note 12)	60,694	95,485
Conseil des arts du Canada	35,000	135,000
Remboursements de dépenses	11,887	14,557
Amortissement de apports reportés (Note 10)	6,333	8,472
Adhésions et abonnements	2,264	2,126
Commandites	2,250	1,000
Intérêts	<u>1,870</u>	<u>1,657</u>
	<u>1,181,799</u>	<u>1,263,972</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	489,519	514,554
Honoraires et contractuels (Note 13)	215,262	326,296
Subventions (Note 15)	121,909	138,162
Publicité et promotion	66,080	80,750
Déplacements	62,479	26,692
Location d'équipement	42,381	9,487
Location de bureau (Note 14)	38,892	34,182
Repas et frais de représentation	21,906	10,744
Cotisations et abonnements	17,434	18,067
Téléphone	16,077	18,988
Honoraires professionnels	15,782	22,177
Organisation technique	14,244	5,624
Fournitures	12,557	9,220
Amortissement des immobilisations corporelles	7,968	10,405
Fournitures de bureau	5,535	6,338
Formation pratique	2,156	2,308
Frais bancaires	1,973	1,863
Frais WCB	1,471	1,458
Assurances	1,186	1,529
Intérêts bancaires	<u>146</u>	<u>882</u>
	<u>1,154,957</u>	<u>1,239,726</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 26,842</u>	<u>\$ 24,246</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

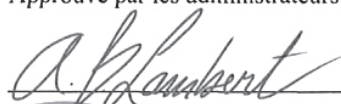
ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation	Non-grevé d'affectation	Total 2023	Total 2022
Solde au début de l'exercice	\$ 27,220	\$ 60,000	\$ 33,335	\$ 120,555	\$ 96,310
Excédent des produits sur les charges	(1,635)	-	28,477	26,842	24,246
Solde à la fin de l'exercice	\$ 25,585	\$ 60,000	\$ 61,812	\$ 147,397	\$ 120,556

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 392,783	\$ 214,369
Placements à court terme (Note 5)	-	57,188
Créances (Note 4)	60,228	104,999
TPS à recevoir	<u>8,516</u>	<u>10,278</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	461,527	386,834
PLACEMENTS (Note 5)	31,457	31,457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	24,071	32,038
COLLECTION (Note 7)	<u>22,571</u>	<u>22,571</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>539,626</u>	\$ <u>472,900</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 45,673	\$ 82,806
Revenus reportés (Note 9)	<u>325,500</u>	<u>242,150</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	371,173	324,956
APPORTS REPORTÉS (Note 10)	<u>21,056</u>	<u>27,389</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>392,229</u>	<u>352,345</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	25,585	27,220
Actifs nets grevé d'affectation (Note 11)	60,000	60,000
Actif net non-grevé d'affectation	<u>61,812</u>	<u>33,335</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>147,397</u>	<u>120,555</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>539,626</u>	\$ <u>472,900</u>

Approuvé par les administrateurs:

 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$ 26,842	\$ 24,246
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7,968	10,405
Amortissement des apports reportés	(6,333)	(8,472)
Intérêts réinvestis	<u>-</u>	<u>(2,420)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	28,477	23,759
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	12,993	(35,334)
Subventions à recevoir	31,338	(30,595)
Intérêts à recevoir	441	1,349
Frais payés d'avance	-	5,500
Comptes fournisseurs et charges à payer	(37,135)	6,056
Taxes sur les produits et services	1,762	22,148
Revenus reportés	<u>83,350</u>	<u>(55,300)</u>
	<u>121,226</u>	<u>(62,417)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>-</u>	<u>1,823</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	-	(1,823)
Achats d'oeuvres d'arts	-	(250)
Vente de placement	<u>57,188</u>	<u>-</u>
 Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	178,414	(62,667)
 Encaisse au début de l'exercice	<u>214,369</u>	<u>277,036</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>392,783</u>	\$ <u>214,369</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil culturel fransaskois incorporé est un organisme sans but lucratif dont le mandat est la coordination de la culture française et d'ateliers incluant des activités artistiques. L'organisme a été constitué en vertu de la Loi « The Non-Profit Corporations Act, 1995 » de la Saskatchewan le 9 janvier 1976.

Le conseil est reconnu comme organisme sans but lucratif selon la Loi sur les impôts donc, il est exonéré d'impôts selon l'article 149.

Les revenus du conseil proviennent principalement, 80% (2022 - 73%) de trois bailleurs de fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les remboursements de dépenses sont constatés à titre de produits au moment où les dépenses sont engagées et sur la base de recouvrement du coût de celles-ci.

Les commandites, ventes et autres revenus, contrats de services et les adhésions sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, les biens sont transférés ou au moment de l'évènement.

Les intérêts sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dépôts à termes et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	30% Amortissement dégressif
Équipement	20% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Collection

- g) La collection est capitalisée dans l'état de la situation financière, mais elle n'est pas amortie. Les oeuvres sont initialement comptabilisées à la juste valeur.

Les oeuvres d'arts sont soumises à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

Apports reçus sous forme de biens et services

- h) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Répartition des frais de soutien administratifs

- i) L'organisme répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses telles que les salaires, loyer et les fournitures de bureau sont réparties selon les montants alloués par le bailleur de fonds ainsi qu'en fonction du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTION

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions	\$ 320,500	\$ 242,150
Encaisse grevée d'affectation externe - Marge de crédit	50,000	-
Encaisse grevée d'affectation interne - Fonds d'éventualité	<u>60,000</u>	<u>60,000</u>
Total de l'encaisse affecté	430,500	302,150
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>(37,717)</u>	<u>(87,781)</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 392,783</u>	<u>\$ 214,369</u>

4. CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Comptes clients	\$ 41,034	\$ 54,026
Subventions à recevoir	18,642	49,980
Intérêts à recevoir	<u>552</u>	<u>993</u>
	<u>\$ 60,228</u>	<u>\$ 104,999</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Court terme</i>		
Dépôt à terme échéant en août 2022, portant intérêt à 0,97 %	<u>-</u>	<u>57,188</u>
<i>Long terme</i>		
Dépôt à terme échéant en Décembre 2026, portant intérêt à 1,35 %	\$ 31,407	\$ 31,407
Parts sociales - Coopérative des publications fransaskoises	<u>50</u>	<u>50</u>
	<u>\$ 31,457</u>	<u>\$ 31,457</u>

Les dépôts à terme sont donnés en garanties de la carte de crédit et de la marge de crédit. Voir la note 8.

CONSEIL CULTUREL FRANSAKSOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	Amortissement <u>Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2023</u>	<u>2022</u>
Matériel informatique	\$ 42,914	\$ 31,992	\$ 10,922	\$ 15,603
Équipement	<u>26,847</u>	<u>13,698</u>	<u>13,149</u>	<u>16,435</u>
	<u>\$ 69,761</u>	<u>\$ 45,690</u>	<u>\$ 24,071</u>	<u>\$ 32,038</u>

7. COLLECTION

L'organisme détient une collection permanente d'objets d'arts qui vise à promouvoir et supporter les artistes fransaskois. Au cours de l'exercice, aucune dépense a été encouru pour la conservation de cette collection.

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme possède une carte de crédit au montant autorisé de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %.

De plus, l'organisme possède une marge de crédit au montant autorisé de 70 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %.

Les deux (2) facilités de crédit sont garanties par les dépôts à terme et encaisse. Voir les notes 3 & 5.

Le taux préférentiel du prêteur est de 6,70 % au 31 mars 2023.

9. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation	\$ 90,650	\$ 316,483	\$ 233,133	\$ 174,000
SaskLotteries	146,500	303,000	303,000	146,500
Commandites	-	7,250	2,250	5,000
Fondation pour la langue française	<u>5,000</u>	<u>-</u>	<u>5,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 242,150</u>	<u>\$ 626,733</u>	<u>\$ 543,383</u>	<u>\$ 325,500</u>

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

10. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les immobilisations et les apports affectés à laquelle des immobilisations de l'organisation ont été acheté. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Balance d'ouverture	\$ 27,389	\$ 34,038
Subvention reçu	-	1,823
Montants amortis au revenu	<u>(6,333)</u>	<u>(8,472)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 21,056</u>	<u>\$ 27,389</u>

11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration de la société a affecté un montant total de 60 000\$ pour créer un fond d'éventualité. Ces fonds grevés d'affectation interne ne peuvent être utilisés pour aucune autre raison sans l'approbation du conseil d'administration.

12. SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS DIVERSES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
MusicAction	\$ 20,250	\$ 20,250
Coup de coeur francophone	14,240	21,218
Fédération culturelle canadienne-française	6,500	21,500
Jeunesse Canada au travail	5,704	5,984
Réseau national des galas	5,000	9,040
Fondation pour la langue française	5,000	-
SQRC	2,000	7,000
Fonds Dialogue	2,000	-
Fondation Fransaskoise	-	5,000
Service Canada	-	3,493
Radio-Canada	<u>-</u>	<u>2,000</u>
	<u>\$ 60,694</u>	<u>\$ 95,485</u>

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Durant l'exercice financier, des honoraires au montant de 3 225 \$ (2022 - 380 \$), ont été versés à des membres du conseil d'administration pour leur obligation d'assister à certains événements de représentation. Des cachets d'artiste ont été versés pour un montant de 625 \$ (2022 - 300 \$). Des prix et subventions leur ont aussi été accordés au montant de 425 \$ (2022 - 394 \$).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

14. ENGAGEMENTS

Après la fin de l'année, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour la location d'espaces du bureau échéant en mars 2025. les loyers minimums futurs totalisent 31 529 \$ et comprennent les versements suivants :

2024	\$ 15,079
2025	<u>16,450</u>
	<u>\$ 31,529</u>

15. SUBVENTIONS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Subventions scolaires et de diffusions	\$ 49,600	\$ 89,672
PAMA	48,550	23,945
PAA	<u>23,759</u>	<u>24,545</u>
	<u>\$ 121,909</u>	<u>\$ 138,162</u>

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les comptes clients, les subventions à recevoir et les intérêts à recevoir.

Risque de liquidité :

L'organisme est exposé à un risque de liquidité est principalement en l'égard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

17. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.

ANNEXE

CONSEIL CULTUREL FRANSAKSOIS INCORPORÉ
États des résultats par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	Fonctionnement	Réseau scolaire	Diffusion des arts	Festival Fransaskois	Services aux artistes	Programme de financement	TOTAL 2023
PRODUITS							
Patrimoine Canadien	\$ 193,468	\$ -	\$ 121,650	\$ 91,500	\$ 16,382	\$ -	423,000
SaskLotteries	142,341	-	30,000	35,000	22,679	72,980	303,000
Ministère de l'Éducation	48,400	180,660	-	-	4,073	-	233,133
Ventes et autres revenus	2,995	3,129	83,962	11,565	717	-	102,368
Subventions et allocations diverses (Note 12)	7,704	11,500	16,240	-	25,250	-	60,694
Conseil des arts du Canada	-	-	-	35,000	-	-	35,000
Remboursements de dépenses	4,165	7,080	-	-	-	642	11,887
Amortissement des apports reportés (Note 10)	6,333	-	-	-	-	-	6,333
Adhésion et abonnements	1,500	764	-	-	-	-	2,264
Commandites	-	-	500	250	1,500	-	2,250
Intérêts	1,870	-	-	-	-	-	1,870
Total des produits	408,776	203,133	252,352	173,315	70,601	73,622	1,181,799
CHARGES							
Salaires et charges sociales	268,325	103,355	83,111	6,981	26,214	1,533	489,519
Honoraires et contractuels (Note 13)	10,274	25,018	90,091	64,865	24,084	930	215,262
Subventions (Note 15)	-	19,250	31,500	-	-	71,159	121,909
Publicité et promotion	2,565	31,804	7,722	19,289	4,700	-	66,080
Déplacements	8,500	7,502	9,359	34,676	2,442	-	62,479
Location d'équipement	3,863	487	6,263	27,794	3,974	-	42,381
Location de bureau (Note 14)	32,545	300	787	3,163	2,097	-	38,892
Repas et frais de représentation	7,316	2,102	3,322	5,108	4,058	-	21,906
Cotisations et abonnements	11,281	3,170	2,983	-	-	-	17,434
Téléphone	14,014	994	1,069	-	-	-	16,077
Honoraires professionnels	15,782	-	-	-	-	-	15,782
Organisation technique	384	300	2,823	7,812	2,925	-	14,244
Fournitures	994	6,121	2,169	3,187	86	-	12,557
Amortissement des immobilisations corporelles	7,968	-	-	-	-	-	7,968
Fournitures de bureau	3,186	1,979	370	-	-	-	5,535
Formation pratique	1,200	-	956	-	-	-	2,156
Frais bancaire	1,235	87	42	581	28	-	1,973
Frais WCB	1,471	-	-	-	-	-	1,471
Assurances	1,186	-	-	-	-	-	1,186
Intérêts bancaires	146	-	-	-	-	-	146
Total des charges	392,235	202,469	242,567	173,456	70,608	73,622	1,154,957
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	\$ 16,541	\$ 664	\$ 9,785	\$ (141)	\$ (7)	\$ -	\$ 26,842

Programmation 2023/2024

Programmation communautaire :

- **PAMA** – Programme d'appui financier aux membres associatifs pour les spectacles, ateliers et activités culturelles et artistiques présentés par les groupes membres
- **Tournées** « Coup de cœur francophone »
- **Réseau francophone de spectacles en Saskatchewan 360°SK** – 3 à 4 tournées dans les communautés francophones
- **Participation** – Contact Ouest, Contact Ontario, et le Festival international de la chanson de Granby.
- **Représentation** – Forum du réseau associatif fransaskois, Table des élus, Coup de cœur francophone, Réseau des grands espaces, Réseau Ontario, Fédération culturelle canadienne-française (Table des organismes culturelles -TOC) et SaskCulture.
- **Partenariats** – Regina Folk Festival, Regina Jazz Society, le MacKenzie Art Gallery, Remai modern, New Dance Horizon, la Société historique de la Saskatchewan, les Éditions de la nouvelle plume, l'Association jeunesse fransaskoise, l'Assemblée communautaire fransaskoise, la CAFS, le Conseil des écoles fransaskois, Radio-Canada.
- **Assemblée générale annuelle**
- **Festival fransaskois 2024**
- **Consultation communautaire**

Projets en développement :

- 50^e anniversaire du CCF
- Site Web (en continu)
- L'infolettre
- Livre arts et culture fransaskois
- Résidence d'artistes fransaskois
- Archives CCF
- Pré-Nouvelle scène
- Arts Management Système

Programmation artistique :

- **Formations** – Tremplin Pro, Retraite des écrivains Aide ponctuelle aux artistes
- **PAA** – Programme d'aide aux artistes – appui financier aux projets des artistes
- **Nouvelle scène** – 3 à 6 artistes de la relève
- **1^{re} scène** – artistes de la relève musicale de moins de 18 ans
- **Représentation** – Fédération culturelle canadienne-française (table des organismes artistiques - TOA), Société Chant'Ouest, ANIM, Réseau national des galas de la chanson (RNGC), AGAVF, et Sask Arts Alliance
- **Mentorat musical** – 6 à 8 artistes en émergence
- **Regroupement des écrivains de l'Ouest et du Nord** – participation active à sa mise en place et activités connexes pour donner de la visibilité à l'échelle interprovinciale aux écrivains fransaskois

Programmation scolaire :

- **Tournées** de spectacles scolaires
- **Ateliers** artistiques et culturels scolaire
- **Participation** – Contact Ouest ou Contact Ontario
- **Publication** – journal « Clin d'œil Jeunes Saskois » à l'élémentaire, cahiers pédagogiques des artistes ou artisans francophones en Saskatchewan
- **Animation théâtrale scolaire** en partenariat avec La Troupe du Jour (ateliers sur demande dans les écoles)
- **Jamais trop tôt** – Concours musical
- **La moisson** – Activités rassembleuses favorisant des échanges entre les écoles et les communautés autour d'un projet culturel
- **Déclic** – Balados pédagogiques abordant la construction langagière, identitaire et culturelle
- **FRESK** – Catalogue unique des services et activités scolaires en français en Saskatchewan
- **Représentation** – Ministère de l'Éducation, Salons des enseignants, Cercle en éducation



Programmation 2023/2024 en photos



Bénévolat Ville de Regina
Photo : RS Downtown Regina



Spectacle 22 juin
Photo : CCF



Festival francsaskois
Photo : Mariève Duguay



Festival francsaskois
Photo : Mariève Duguay



Atelier dé clic
Photo : CCF



St Jean-Baptiste à Regina
Photo : Peter Scoular

Prévisions budgétaires 2023/2024

Revenus

	23/24 Prévisions	22/23 Réel	22/23 Prévisions	21/22 Réel
SOURCES				
SaskLotteries	293 000 \$	303 000 \$	293 000 \$	293 000 \$
PCH – Entente	243 000 \$	243 000 \$	243 000 \$	195 000 \$
PCH – Projets	– \$	63 000 \$	63 000 \$	90 150 \$
Éducation	316 000 \$	233 133 \$	295 259 \$	222 135 \$
FCPA	75 000 \$	117 000 \$	110 750 \$	75 000 \$
CAC	35 000 \$	35 000 \$	196 000 \$	135 000 \$
Musicaction	23 500 \$	20 250 \$	38 350 \$	20 250 \$
Coup de cœur	12 320 \$	14 240 \$	16 650 \$	21 218 \$
RNGC	5 000 \$	5 000 \$	12 405 \$	9 040 \$
FACC	10 000 \$	– \$	– \$	51 000 \$
Autre*	40 332 \$	33 091 \$	32 016 \$	29 484 \$
Autofinancement (Commandites, contribution partenaire, billetterie)	285 209 \$	115 085 \$	209 623 \$	122 695 \$
TOTAL REVENUS	1 338 361 \$	1 181 799 \$	1 510 053 \$	1 263 972 \$
Surplus / déficit		26 842 \$		24 246 \$
Surplus déficit cumulatif		147 398 \$		120 556 \$

Dépenses

	23/24 Prévisions	22/23 Réel	22/23 Prévisions	21/22 Réel
SALAIRES				
Administration	172 165 \$	173 175 \$	170 330 \$	168 831,29 \$
Diffusion	54 300 \$	57 765 \$	51 408 \$	49 010,08 \$
Programme scolaire	116 596 \$	85 984 \$	118 152 \$	127 750,21 \$
Projets	24 750 \$	55 728 \$	55 979 \$	54 052,43 \$
Communications	54 000 \$	53 200 \$	53 950 \$	52 470,77 \$
Temporaires	12 000 \$	10 757 \$	13 000 \$	11 549,98 \$
Bénéfices	53 190 \$	52 910 \$	51 000 \$	50 889,24 \$
Total CCF	487 001 \$	489 519 \$	513 819 \$	514 554,00 \$
Total salaires	487 001 \$	489 519 \$	513 819 \$	514 554,00 \$
OPÉRATIONS				
Loyers	31 868 \$	32 187 \$	30 300 \$	29 555 \$
Fournitures, matériels	2 390 \$	3 186 \$	5 140 \$	7 736 \$
Communications/promotion	4 000 \$	2 001 \$	20 000 \$	27 059 \$
Services professionnels	18 000 \$	26 994 \$	42 000 \$	49 188 \$
Déplacements	15 600 \$	15 159 \$	12 800 \$	13 353 \$
Concertations/AGA/comité exec	5 000 \$	4 897 \$	4 150 \$	2 479 \$
Téléphones, imprimante, internet, etc.	35 819 \$	39 491 \$	29 817 \$	39 539 \$
Total opérations	112 677 \$	123 915 \$	144 207 \$	168 909 \$
PROGRAMMES & PROJETS				
Scolaire	359 713 \$	99 114 \$	177 627 \$	173 628 \$
RDSSK / coup de cœur	133 350 \$	159 456 \$	189 635 \$	123 894 \$
PAMA / PAA	70 000 \$	72 088 \$	70 000 \$	48 690 \$
Nouv scène	11 620 \$	27 776 \$	24 500 \$	30 773 \$
Tremplin Pro	3 500 \$	1 987 \$	3 250 \$	1 687 \$
Formations arts	3 000 \$	3 063 \$	3 000 \$	2 669 \$
Promotion des artistes + collection	5 000 \$	5 100 \$	5 000 \$	7 215 \$
Festival fransaskois	141 500 \$	166 475 \$	182 215 \$	112 684 \$
Autres projets	11 000 \$	6 464 \$	196 800 \$	55 023 \$
Total programmes & projets	738 683 \$	541 523 \$	852 027 \$	556 263 \$
DÉPENSES GLOBALES	1 338 361 \$	1 154 957 \$	1 510 053 \$	1 239 726 \$

ANNEXE I



Subventions PAA 2022/2023

Alexis Normand

Enregistrement d'un nouvel album bilingue de 9 titres avec le réalisateur de renom, James Bunton – à Toronto

1 200 \$

Mario Lepage

Lancement de l'EP Deluxe - Amélia

1 200 \$

Émilie Lebel

Montage de spectacle au Centre National des Arts

1 200 \$

David Baudemont

Le journal de T., roman, 1^{re} partie

1 200 \$

Simon Garez – 1^{re} demande

Paradis pour les abeilles

1 200 \$

Dominique Fréchette

Enregistrement de démo 4 titres pour dossier de presse de l'artiste ainsi que prise de photos professionnelles

900 \$

Kietagniga Vincent Nana – 1^{re} demande

Du Québec à la Saskatchewan : Souvenirs vivaces de Lit-Migrant

750 \$

Sylvie Walker

Production de chansons mixées et masterisées et session de photographie professionnelle.

900 \$

Thomas Chevalier

Enregistrement, production et diffusion de l'album « Une lettre d'amour »

900 \$

Isabelle Mercier

Lancement de la chanson Sua Transcanadienne

550 \$

Alexis Normand

Coaching professionnel pour artistes musicaux avec Sara Franzyk de ZYK Marketing

1 800 \$

Marie-Véronique Bourque

Tournée de concerts en Saskatchewan

1 800 \$

Véronique Poulin

Mentorat avec Olivier Pépin et Mario Lepage

1 200 \$

David Baudemont

Le journal de T., roman, 2^e partie

1 000 \$

Émilie Lebel

Vitrine de Beau Nectar au Festival de musique émergente (FME)

1 200 \$

Anne Brochu Lambert

Compléments pour une projection interactive avec dispositifs

850 \$

Alexis Normand

Continuation de coaching avec Sara Franzyk de ZYK Marketing

1 200 \$

Laura St. Pierre

Exposition et résidence à la Galerie du Nouvel-Ontario

1 000 \$

Madeleine Blais-Dahlem

Développement et perfectionnement d'une pièce de théâtre en célébration du 40^e anniversaire de Vitalité 55+

800 \$

Josephine Tambwe Feza kabibi

Exposition d'art à Vancouver

1 000 \$

Dominique Fréchette

Projet d'écriture de 3 chansons

800 \$

Étienne Fletcher

Appui financier pour la fin de la tournée d'Étienne Fletcher

900 \$

Émilie Lebel

Résidence de musique à Banff

600 \$

David Baudemont

Fenêtre sur cour – 1^{re} partie

350 \$

Total : 24 500 \$

Subventions PAMA 2022/2023

<p>ACF <i>Regina</i></p> <p>En toute fierté!</p> <p>2 000 \$</p>	<p>ACFG <i>Gravelbourg</i></p> <p>St Jean-Baptiste</p> <p>1 000 \$</p>	<p>ACFR <i>Regina</i></p> <p>Relance du Théâtre Oskana</p> <p>4 000 \$</p>	<p>ACFR <i>Regina</i></p> <p>Le Costumier</p> <p>2 000 \$</p>
<p>AFZP <i>Zenon Park</i></p> <p>Ateliers de papier maché</p> <p>1 200 \$</p>	<p>AJF <i>Saskatoon</i></p> <p>50 ans d'organisation jeunesse en Saskatchewan (SPECTACLE)</p> <p>1 000 \$</p>	<p>Auvergnois de Ponteix <i>Ponteix</i></p> <p>Danse moderne pour enfants</p> <p>2 000 \$</p>	<p>BCR inc. <i>Regina</i></p> <p>La jeunesse burundaise au service de la diversité</p> <p>1 500 \$</p>
<p>CAFS <i>Saskatoon</i></p> <p>JANA</p> <p>1 200 \$</p>	<p>CCFD <i>Debden</i></p> <p>Centenaire de Debden 2022</p> <p>3 000 \$</p>	<p>CCFD <i>Debden</i></p> <p>Ateliers d'arts</p> <p>1 500 \$</p>	<p>CFBDS <i>Bellevue</i></p> <p>Moosefest 2022</p> <p>2 000 \$</p>
<p>CFDB <i>North Battleford</i></p> <p>Épanouissement du fait français à Battleford</p> <p>3 000 \$</p>	<p>CPF <i>Regina</i></p> <p>À ciel ouvert 8</p> <p>2 000 \$</p>	<p>CPF <i>Regina</i></p> <p>À ciel ouvert 9</p> <p>2 500 \$</p>	<p>ENP <i>Regina</i></p> <p>Saison de publications 2022-2023</p> <p>2 400 \$</p>
<p>Vitalité 55+ <i>Saskatchewan</i> <i>Saskatoon</i></p> <p>Théâtre 40^e anniversaire Vitalité 55+</p> <p>4 000 \$</p>	<p>FFS <i>Saskatoon</i></p> <p>Reprise 5@7</p> <p>500 \$</p>	<p>FFS <i>Saskatoon</i></p> <p>Juste pour Rire</p> <p>7500 \$</p>	<p>Entr'Elles <i>Saskatoon</i></p> <p>Retraite de ressourcement</p> <p>1 000 \$</p>
<p>La Troupe du Jour <i>Saskatoon</i></p> <p>C'est à peu près temps</p> <p>3 500 \$</p>	<p>La Troupe du Jour <i>Saskatoon</i></p> <p>Tartuffe, spectacle communautaire</p> <p>2 000 \$</p>	<p>La Troupe du Jour <i>Saskatoon</i></p> <p>Orange au pays des angles</p> <p>2 000 \$</p>	<p>SCFPA <i>Prince Albert</i></p> <p>Découvrons notre cuvée d'artistes de l'Ouest Canadien</p> <p>1 500 \$</p>

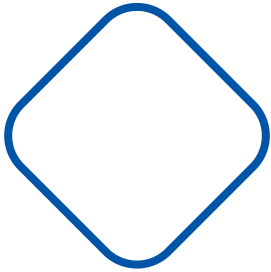
Total : 47 550 \$

ANNEXE II

LE PLAN D'ACTION DU RDSSK EN UN COUP D'ŒIL



Festival fransaskois 2022
Photo : Sebastian Fasiang



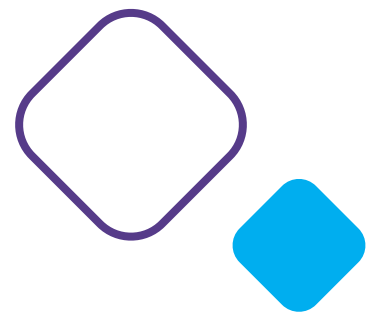
Le Conseil culturel fransaskois

1440, 9^e Avenue Nord
Regina (SK) S4R 8B1
306 565-8916
www.culturel.ca

Remerciements à nos bailleurs de fonds

Le Conseil culturel fransaskois est reconnaissant envers le Gouvernement du Canada qui, par le Ministère du Patrimoine canadien, permet d'assurer le développement culturel et artistique de la communauté fransaskoise à travers ses programmes d'appui aux langues officielles, le Fonds du Canada pour la présentation des arts et l'entente Canada-Saskatchewan pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue officielle.

Nous reconnaissons l'appui financier de Saskatchewan Lotteries par le biais SaskCulture pour le financement de base qui nous permet, entre autres, d'attribuer annuellement des fonds pour des projets culturels et artistiques qui sont remis à nos membres associatifs et à nos artistes sous formes de subventions.



Canada

SASK LOTTERIES